

mon avis c'est une pure perte d'argent que d'étudier le problème de la retenue des glaces sur le lac Saint-Louis. Pour le même prix on pourrait construire un barrage pour retenir l'eau et ainsi favoriser le canal de Lachine et le canal maritime. Je n'ai reçu aucune réponse de votre ministère ni des autres ministères. Je voudrais bien savoir qui donne les directives aux ingénieurs qu'on engage pour faire les travaux. Il me semble qu'il n'y a aucune coordination entre les députés qui représentent la région et qui connaissent le problème. Nous engageons des personnes de l'extérieur pour résoudre nos problèmes.

Le PRÉSIDENT: Je m'excuse Monsieur Rock...

M. ROCK: J'essaie de résoudre le problème des niveaux d'eau de la région en question. A mon avis, un barrage dans cette région serait nécessaire et offrirait la meilleure solution.

Le PRÉSIDENT: Demandez l'opinion de M. Baldwin, mais...

M. ROCK: Nous sommes les représentants des personnes qui exigent des niveaux d'eau suffisants et nous sommes ici pour les représenter. Voilà bien l'endroit pour poser les questions; il n'y en a aucun autre.

Le PRÉSIDENT: Je conviens avec vous que vous pouvez demander à M. Baldwin ce qu'il pense de vos propositions.

M. ROCK: Je ne veux pas blâmer M. Baldwin. Quelle personne doit-on essayer de convaincre à votre ministère ou au ministère de la voie maritime? Personne ne m'a fait savoir si c'était là la bonne solution ou non. On ne reçoit jamais de réponses.

Le PRÉSIDENT: Je veux être juste avec vous.

M. ROCK: Il ne s'agit pas d'une question de politique mais d'un problème qui regarde tout le Canada.

M. PETERS: D'une part le député, d'autre part l'institution.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous poser votre question à Monsieur Baldwin?

M. ROCK: Ne croyez-vous pas que j'en ai déjà assez dit pour pouvoir obtenir une réponse en ce qui a trait au lac Saint-Louis? Je voudrais savoir quelle sorte de coordination il y a entre les députés, les ministres et les ministères. Je pose ma question de façon plus ou moins générale, mais je dois maintenant m'en tenir à un cas en particulier.

Le PRÉSIDENT: Oui, pourriez-vous vous limiter?

M. ROCK: Voilà bien ce que je fais. Je n'ai posé que des questions bien déterminées.

M. BALDWIN: Je vais tenter de répondre au meilleur de ma connaissance mais je ne suis pas certain que la réponse sera satisfaisante.

M. ROCK: Cela ne me surprendrait aucunement.

M. BALDWIN: En toute honnêteté, je ne me souviens pas des détails techniques, soit le pour et le contre de la proposition que vous avez mentionnée, bien que je me souviens de cette dernière. Si je me rappelle bien (vous pouvez vérifier si vous le désirez) lorsque le problème s'est présenté le ministre des Travaux publics en a pris charge et a établi un comité interministériel qui devait lui fournir des conseils sur les diverses mesures. Cela comprenait l'étude des propositions que les personnes y compris vous-même aviez présentées. Toutefois, je ne puis vous donner les résultats exacts des travaux sans l'aide des dossiers; je puis encore faire mieux en m'adressant aux Travaux publics car c'est ce ministère qui s'en est occupé si je me souviens bien, sous la direction de M. Deschatelets. Monsieur Ripley, vous souvenez-vous si cela est exact?